

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
02 Décembre 2019**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 02 décembre 2019, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Madame Lise Lebel
Madame Nicole Després
Madame Denyse Leduc
Monsieur Langis Proulx
Monsieur René Morin
Monsieur Lawrence Brisson

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

10 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenu et demande un moment de silence.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 190-19

Il est proposé par Denyse Leduc, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE 2019

Résolution No 191-19

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 04 novembre 2019 ainsi que l'extraordinaire du 14 novembre 2019. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2019.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

Résolution No 192-19

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement:

DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2019

Alarme 911 Rimouski/ Loisirs :	19.49\$
Dépenses incompressibles (par Accès-D):	7 789.48\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	30 715.77\$
Dépenses compressibles :	121 376.88\$
Frais fixes opération entreprise :	60.50\$
Int. Prêt No2 TECQ 2014-2018 :	106.94\$
Int. Prêt No4 Réseau d'égout :	199.46\$
Int. sur emprunt temporaire :	161.65\$
Païement/ RCAP :	161.75\$
Remises Fédérales/Provinciales Octobre 2019 :	6 048.63\$
Salaires des employés :	12 874.56\$
Total des dépenses pour novembre 2019 :	179 515.11\$

REVENUS AU 30 NOVEMBRE 2019

Autres revenus :	187.90\$
FDR, Projet l'aménagement Parc et Édifice mun. :	8 560.00\$
Intérêts-arrière de taxes :	96.89\$
Location du Centre des Loisirs :	175.00\$
Païement fédéral / Canada :	201.21\$
Permis :	80.00\$
Taxes foncières générales :	805.04\$
Total des revenus pour novembre 2019 :	10 106.04\$
Solde en banque au 30 novembre 2019 :	14 132.92\$

RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER

Résolution No 193-19

Il est proposé par Denyse Leduc, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts de nommer monsieur Lawrence Brisson, monsieur René Morin et madame Nicole Després qui agiront à titre de délégué (es) à l'assemblée générale annuelle, le lundi 9 décembre 2019.

DEMANDE D'APPUI ET DE DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Résolution No

Reporté à la prochaine séance.

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

Résolution No 194-19

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Aigles désire procéder à l'achat d'un dôme afin de couvrir leur patinoire extérieure du Centre des Loisirs Diane Roy;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Aigles doit faire une demande de subvention au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN dôme permettrait d'offrir des services et des activités sportives toute l'année à l'abri des intempéries;

CONSIDÉRANT QUE la proximité de notre village permettrait à nos citoyens d'utiliser leur installation sans frais et ce, autant en hiver qu'en été.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Lise Lebel

Que la Municipalité de La Trinité-des-Monts appui le projet d'achat d'un dôme pour couvrir la patinoire du Centre des

Loisirs Diane Roy de la municipalité de Lac-des-Aigles et reconnaît qu'il profiterait aux résidents de notre collectivité.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE TRAVERSE DE ROUTE 2019-2020
POUR UN SENTIER DE MOTONEIGE

Résolution No 195-19

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, autorise le Club sportif populaire du Bas-St-Laurent Inc. à traverser la route Centrale Sud avec le sentier de motoneige Trans-Québec #35.

INVITATION DU COMITÉ ACTIONS JARDINS À LA «RENCONTRE DE
CONCERTATION ANNUELLE DES JARDINS COLLECTIFS ET COMMUNAUTAIRE
DE RIMOUSKI-NEIGETTE»

Résolution No 196-19

Il est proposé par René Morin, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la participation de madame Nicole Després, conseillère et madame Denyse Després, conseillère à la rencontre de concertation annuelle des jardins collectifs et communautaires de Rimouski-Neigette, le 11 décembre de 13h à 16h30 à la salle A-202 du Colisée de Rimouski organisée par COSMOSS Rimouski-Neigette.

CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Résolution No 197-19

Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise madame Nicole Després, conseillère à s'occuper du concours de décorations de Noël. Le tirage se déroulera à la séance ordinaire du mois de janvier 2020.

CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

Résolution No 198-19

Il est proposé par Denyse Leduc, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise madame Nicole Després, conseillère à s'occuper du concours de dessins de Noël et mandate Claudia Andersen, coordonnatrice en Loisirs pour la commandite de livres auprès de la librairie l'Alphabet de Rimouski.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h33 à 19h34.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée n'a aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h34 à 20h47.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 199-19

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lawrence Brisson que la séance soit levée. Il est 20h47.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2020

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.